

POURQUOI SE SYNDIQUER ?



info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

SUR LE PLAN PERSONNEL

1 Tu n'es plus seul !

Tu fais partie d'un groupe de collègues solidaires et fraternels. Tu es épaulé, écouté, rassuré et soutenu par les délégués et par le syndicat. Ensemble, nous montrons qu'il est possible de se faire entendre et de balayer le fatalisme.

2 Tu es conseillé et défendu

Le syndicat t'aide et t'accompagne personnellement dans tes démarches (pour résoudre tes problèmes quotidiens dans l'entreprise, t'assister face à ton employeur, en cas de licenciement, etc.).

3 Tu bénéficies de l'aide juridique du syndicat

En cas de litige avec ton employeur, nous mettons à ta disposition nos défenseurs syndicaux et/ou nos avocats spécialisés en droit du travail (première consultation prise en charge par le syndicat).

4 Tu es consulté

pendant la négociation et avant la signature d'un accord dans l'entreprise.

5 Tu peux participer aux réunions des adhérents,

témoigner et confronter ton point de vue.

6 Tu acquiers un poids supplémentaire face à l'employeur et à ta hiérarchie

Tu n'es plus obligé de subir un management agressif ou d'être victime de harcèlement. Avec le syndicat, tu regagnes en dignité.

7 Tu es informé

sur tes droits, sur les accords et usages d'entreprise, sur ta convention collective, sur le Code du travail mais aussi sur l'actualité sociale nationale ou celle de ta profession. Tu connais ainsi mieux tes droits et agir si besoin.

8 Tu as accès à la formation syndicale :

les syndiqués bénéficient tous les ans de 12 jours de formation syndicale, avec maintien de salaire, qu'ils soient élus ou non.

9 Tu bénéficies d'un crédit d'impôt

de 66 % sur les cotisations versées au syndicat (exemple : 18 euros versés par mois te coûtent, après déclaration des impôts, seulement 6 euros).

10 Tu peux t'exprimer, donner ton avis

sur les revendications à défendre ainsi que sur l'activité et sur les orientations du syndicat.

11 Tu peux être acteur

de la vie sociale dans l'entreprise, dans la branche ou au niveau national.

12 Tu bénéficies de l'aide de notre école de formation professionnelle et syndicale

pour constituer ton dossier de formation et utiliser ton CPF ou suivre un cursus de formation.

13**Tu élargis ton réseau personnel et professionnel**

en faisant la connaissance d'autres collègues, élus ou mandatés dans d'autres entreprises du secteur.

14**Tu bénéficies des moyens du syndicat pour tes démarches**

dans les locaux du syndicat (ordinateur, photocopies, etc.)

15**Tu peux bénéficier de notre intervention dans les instances paritaires (formation professionnelle, protection sociale...) pour défendre ton dossier****16****Tu peux être mandaté par le syndicat pour participer à diverses instances de ton entreprise**

(délégué syndical, représentant de section syndicale, représentant syndical dans les instances de ton entreprise) ou en dehors (les instances de la formation professionnelle, de la protection sociale...).

17**Tu es épaulé, aidé et accompagné en cas de recherche d'emploi**

Le syndicat transmet les offres dont il a connaissance. Il t'aide dans tes démarches et fait le point régulièrement avec toi. Il prend également à sa charge l'envoi de courrier.

18**Tu développes ton esprit critique**

contre l'idéologie patronale prônant le libéralisme, l'individualisme ou la culture du profit à tout prix.



SUR LE PLAN COLLECTIF

1 Nous décryptons les projets de la direction et nous analysons

les évolutions sociales ou sectorielles. Ainsi, le syndicat permet d'y voir plus clair et de comprendre l'enjeu des négociations.

2 Nous représentons les salariés dans différentes instances et défendons activement leurs intérêts au cours des négociations

(salaires, formation, conditions de travail, télétravail, santé, prévoyance, égalité femmes-hommes, retraites, loisirs et culture, etc.).

3 Nous défendons des valeurs et nous agissons

pour la liberté, l'égalité, la justice, la paix, la solidarité, le bien-être au travail, les droits de l'Homme, l'environnement, mais aussi contre les discriminations, contre le racisme, contre la xénophobie, contre l'individualisme, etc.

4 Nous construisons l'activité syndicale dans l'entreprise et organisons des rendez-vous collectifs afin de définir les revendications

sous la responsabilité du syndicat (rassemblements, mobilisations, grèves, etc.).

5 Nous mutualisons les moyens pour avoir des responsables

et des permanents chargés de coordonner, d'animer, de soutenir, de conseiller les équipes syndicales.

6 Nous défendons et faisons évoluer nos métiers, nos professions, nos statuts, nos qualifications et nos prérogatives professionnelles

7 Nous organisons grâce aux cotisations les activités du syndicat :

réunions, assemblées, communication, mobilisations, actions juridiques, locaux, aide aux sections syndicales et aux adhérents, etc.

8 Nous améliorons le rapport de force dans l'entreprise jusqu'au niveau national

(Le syndicat est un contre-pouvoir).
« L'Union fait la force ! »

9 Nous défendons d'autres choix

que ceux imposés par les directions en formulant des propositions alternatives.

10 **Nous donnons notre poids pour défendre les intérêts de tous les salariés lors des négociations**

dans les instances représentatives du personnel de l'entreprise, dans les instances paritaires, dans les organismes sociaux pour négocier des accords collectifs, etc.

11 **En cas de litiges collectifs, nous mandats nos avocats et nous assurons tous les frais**

Liés à une procédure juridique.

12 **Nous développons et nous organisons la solidarité**

entre les salariés des entreprises d'un même groupe ou de la profession.

13 **Nous organisons les luttes et la solidarité financière en cas de grève**

dans les entreprises où nous sommes implantées.

**« MOI JE M'Y
PLAIS À LA CGT »**



5

« ALORS
POURQUOI PAS
VOUS ? »

la
cgt

JEMESYNDIQUE.ORG

**REJOIGNEZ
NOUS**

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom

Prénom

Date de naissance

Courriel personnel

Numéro de téléphone

Adresse postale

Code postal Ville

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

VOUS ÊTES Salarié-e Sans emploi Etudiant Entrepreneur

Freelance Retraité **VOTRE STATUT** Ouvrier Employé

Cadre Agent de maîtrise Technicien Journaliste Ingénieur

Stagiaire Apprenti **Autre (Préciser)**

TYPE DE CONTRAT Apprenti CDI CDD Pigiste Intermittent

Autre (Préciser)

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique de mandat (RUM) *ligne réservée au syndicat*

En signant ce formulaire, vous autorisez le créancier Info'Com-CGT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du créancier (Crédit coopératif de Paris). Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

CRÉANCIER : ICS : FR 64 ZZZ 62 69 33

info'com du cgt : 4 RUE GUYTON DE MORVEAU
: 75013 PARIS

DÉBITEUR

Nom Prénom

Adresse

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire

BIC - Code international d'identification de votre banque

Paiement récurrent/répétitif
 Date de prélèvement mensuel : le du mois

Date Signature

! LES ZONES JAUNES SONT À REMPLIR PAR L'ADHÉRENT - NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UN RIB/IBAN DU COMPTE À DÉBITER